

 <p>HONEY S.R.L. - Largo Giardino 7/A - 21052 Busto Arsizio (VA) – Cap. Soc. 10.000,00 Eur i.v. – P. IVA IT03402960128 - Rea VA-348645</p>	FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT	Code article MTR
		Révision: 7 du 07/07/2020
MASQUE FILTRANT-GENERIQUE MTR		

Description

Le produit défini comme "masque filtrant générique à l'usage exclusif de la communauté" doit être utilisé uniquement pour l'application décrite.

Ce masque n'est pas un appareil médical et n'est pas un appareil de protection individuelle (DPI). Il ne garantit pas la protection respiratoire du porteur et ne peut être utilisé lorsque l'utilisation de dispositifs médicaux ou d'EPI est prescrite (pour des fins sanitaires ou sur le lieu de travail pour se protéger contre des risques spécifiques).

Les masques filtrants génériques sont fabriqués conformément des spécifications fixées selon le document SPEC. AFNOR S76-001 et par la note interministérielle du 29 mars 2020.

Ils peuvent être utilisés dans le but de limiter l'échange de 'droplet' (gouttelettes) entre les personnes, et cela uniquement en plus des mesures de prévention et de protection recommandées, telles que la distance de sécurité interpersonnelle et une hygiène des mains constante et précise, et conformément au mode d'emploi.

Caractéristiques

MASQUE DE PROTECTION A TROIS COUCHES, LAVABLE ET REUTILISABLE

DIMENSIONS : 180mm x 90mm

EXTERIEUR : coton 100% imprimé, avec traitement hydrophobe et antimicrobien

ELEMENT FILTRANT : tissu non tissé en polypropylène 100% de 35g/m² hydrophobe

INTERIEUR : coton 100% blanc avec traitement antimicrobien

NE CONTIENT PAS DE LATEX

PERMEABILITE A L'AIR - à dépression 100Pa : 121 (en. L.m-2.S-1)

EFFICACITE DE PROTECTION AUX AEROSOLS - Particules de 3µm : 100 (en. %)

Les tissus en coton et les produits utilisés pour leur traitement sont certifiés et sûrs. En particulier, le traitement antimicrobien sur le tissu est effectué avec des produits Öeko-tex Classe I (articles pour bébés et petits enfants jusqu'à 3 ans) Nitrate d'argent CAS 1336-21-6 et Pyrithione de zinc CAS 134663-41-7) appliqués par imprégnation. Ce traitement protège l'article de la prolifération bactérienne, lui conférant une fraîcheur longue durée et des propriétés anti-odeurs..

Les masques sont réalisés conformément à la note interministérielle du 29 mars 2020, masque de catégorie UNS1 (Masque individuel à usage professionnel en contact avec le public). Ce n'est pas un dispositif médical ou un DPI.

 HONEY S.R.L. - Largo Giardino 7/A - 21052 Busto Arsizio (VA) – Cap. Soc. 10.000,00 Eur i.v. – P. IVA IT03402960128 - Rea VA-348645	FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT	Code article MTR
		Révision: 7 du 07/07/2020
MASQUE FILTRANT-GENERIQUE MTR		

Comment mettre le masque

1. Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec un désinfectant hydro alcoolique, avant toute manipulation du masque.
2. Assurez-vous que le masque soit intact (il ne doit pas y avoir de signes évidents d'usure ou de défauts) et que le bon côté du masque, généralement le côté blanc dans les masques colorés, fait face à l'intérieur. Les plis doivent être orientés vers le bas.
3. Placer le masque sur le visage en le prenant par les élastiques, en évitant de toucher la surface filtrante.
4. Fixer le masque avec les élastiques derrière les oreilles et vérifier qu'il soit correctement sur le visage et qu'il couvre bien le nez et la bouche.
5. Éviter de toucher le masque lorsqu'il est correctement placé.
6. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon ou avec un désinfectant hydro alcoolique.



 <p>HONEY DREAM</p> <p>HONEY S.R.L. - Largo Giardino 7/A - 21052 Busto Arsizio (VA) – Cap. Soc. 10.000,00 Eur i.v. – P. IVA IT03402960128 - Rea VA-348645</p>	<p>FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT</p>	Code article MTR
		Révision: 7 du 07/07/2020
<p>MASQUE FILTRANT-GENERIQUE MTR</p>		

Comment retirer le masque

1. Après usage, se laver les mains et retirer le masque du visage en saisissant les élastiques et en prenant soin de ne pas toucher d'autres parties du visage / corps. Ne toucher pas la surface filtrante du masque avec vos mains.
2. Si une réutilisation est prévue, procéder à la désinfection (lavage à la main ou en machine, voir paragraphe spécifique).
3. S'il doit être éliminé, le masque doit être jeté dans un sac fermé conformément à la réglementation en vigueur.
4. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon ou avec un désinfectant hydro alcoolique.

Avertissements

Le masque ne doit être utilisé que pour l'usage décrit. Une mauvaise utilisation peut être dangereuse pour la santé.

- Les masques ne peuvent pas être utilisés comme protection vis-à-vis des gaz et vapeurs, des substances chimiques, biologiques et nucléaires.
- L'oxygène présent dans l'air ambiant ne doit pas descendre en dessous de 17% vol. Ne pas utiliser les masques dans des environnements mal ventilés (mines, égouts, puits, etc.).
- Les masques ne peuvent pas être utilisés pour des opérations médicales.
- Ne pas modifier, endommager ou altérer le masque.
- Les personnes souffrant de problèmes respiratoires (par exemple l'asthme) ou de cardiopathologies, doivent consulter le médecin.
- Les masques chez les personnes sensibles peuvent provoquer des réactions allergiques / irritations. En cas d'irritation, arrêter l'utilisation et consulter le médecin.
- Pour des raisons d'hygiène, les masques ne peuvent pas être portés par plusieurs sujets.
- Les masques ne conviennent pas aux enfants.
- La respirabilité du masque a été mesurée à $> 96 \text{ L.m}^{-2}.\text{s}^{-1}$ et doit permettre son port pour une durée de 4h.

 HONEY DREAM <small>HONEY S.R.L. - Largo Giardino 7/A - 21052 Busto Arsizio (VA) – Cap. Soc. 10.000,00 Eur i.v. – P. IVA IT03402960128 - Rea VA-348645</small>	FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT	Code article MTR
		Révision: 7 du 07/07/2020
MASQUE FILTRANT-GENERIQUE MTR		

Instructions pour le lavage et la conservation

Les masques ont été conçus pour maintenir les propriétés de filtrage, antimicrobiennes et hydrophobes inchangées pendant un maximum de 20 lavages.

Lavage à la main ou en machine à 60°C maximum, ne pas utiliser de l'eau de Javel, repassage maximum à 100°C, ne pas nettoyer à sec.

Pour le nettoyage, l'utilisation d'agents de désinfection ou d'additifs de lavage déposés auprès du ministère de la Santé est envisagée.



Les masques doivent être conservés dans leur emballage d'origine ou équivalent (en matière plastique et sans substances dangereuses), ce qui garantit leur protection contre l'humidité et la poussière. Il ne doit pas être exposé à des sources de chaleur et au soleil.

Jeter le masque

Jeter les masques dans des sacs fermés conformément à la réglementation en vigueur.